



Accueil et départ des collaborateurs : le grand désordre

Commentaire article publié le 21/10/2019, vu 582 fois, Auteur : [DPL Intelligence Détective privé](#)

Mettre à disposition leurs outils aux nouveaux collaborateurs et leur supprimer lors de leur départ est loin d'être un acquis selon une étude Ivanti.

Le numérique est au coeur du travail de la plupart des collaborateurs mais, selon une étude Ivanti, les outils nécessaires ne sont pas mis à disposition de manière pertinente. 85 % des nouveaux arrivants ne disposent pas de tous les outils dont ils ont besoin pour travailler dès leur premier jour de prise de poste. Presque pire, la moitié des répondants déclarent connaître au moins une personne qui a toujours accès aux ressources en ligne de son ancien employeur. Plus d'une semaine est souvent nécessaire pour déprovisionner un accès (26 % des répondants). La sécurité de nombreux SI et la confidentialité des données sont donc menacées. Les inconvénients sont bien connus : risque de fuite de données sensibles (38%), risque de cyber-attaque via un compte non-géré (26%) et risque de recherche malveillante ou vol de données (24%).

Combien de temps faut-il pour que, enfin, un nouveau collaborateur puisse disposer des outils nécessaires pour travailler ? Pour 38 % des répondants, il faut compter de deux à quatre jours, mais cela peut dépasser une semaine dans 27 % des cas. Si un collaborateur

change de poste, les droits d'accès ne changent avec lui que dans 55 % des cas. Les processus de gestion des arrivées, des mutations et des départs sont totalement manuels dans 54 % des cas, mixant manuel et automatisé dans 37 % des cas et totalement automatisés dans les 9 % restant seulement.

Pour 92 % des répondants, le lien entre un accueil efficace et la satisfaction des collaborateurs ne fait aucun doute. N'oublions pas que c'est la première impression qui restera souvent la bonne. Y compris pour l'arrivée dans une entreprise.

Sur le même sujet, la conférence [Digital Workplace](#) organisée par CIO aura lieu le 3 décembre 2019 à Paris.

A propos de l'étude

L'étude a été réalisée sur l'initiative d'Ivanti. Elle est basée sur une enquête réalisée en ligne durant l'été 2019 auprès de 400 professionnels de l'IT.

Sur le même sujet, la conférence [Digital Workplace](#) organisée par CIO aura lieu le 3 décembre 2019 à Paris